

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 152/CAB rendant exécutoires les délibérations n°120; 121,

n° 152/CAB

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 février 1960

Numéro JO
n° 2 du 29/02/1960

Date du numéro
29 février 1960

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont rendues exécutoires les délibérations suivantes de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis, en date du 4 février 1960 : N° 120 portant déchéance du droit de concession provisoire accordé à M. Marinelli Giulio ; N° 121 accordant une concession définitive de terrain à M. Manni Fernando ; N° 122: accordant une concession provisoire de terrain à M. Ibrahim Soultan Mohamed.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Chef du Territoire, J. COMPAN.